

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 3

**Résolutions adoptées à la 934^e séance
tenue le 4 mars 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 26 septembre 2003

E-934-3 FINANCEMENT DE TRAVAUX MAJEURS

Le Comité exécutif

1. approuve le montage financier des grands projets, selon le document A-16/934^e/723 déposé aux archives;
2. autorise le recteur, M. Robert Lacroix, à signer l'entente avec le gouvernement fédéral relative au versement d'une subvention de 35,46 M\$ à la Faculté de médecine vétérinaire pour des projets de rénovation et d'agrandissement.

E-934-5 NOMINATION DU TITULAIRE DE LA CHAIRE ELI LILY CANADA DE RECHERCHE EN SCHIZOPHRÉNIE

Le Comité exécutif nomme M. Emmanuel Stip, professeur agrégé au Département de psychiatrie de la Faculté de médecine, titulaire de la *Chaire Eli Lilly Canada en Schizophrénie de l'Université de Montréal* à compter du 4 mars 2003 et pour un mandat de cinq ans échéant le 3 mars 2008.

E-934-6 PROGRAMME DE PARTENARIATS UNIVERSITAIRESACDI AUCC – PROJET DE RENFORCEMENT DESCOMPÉTENCES INFIRMIÈRES AU MAROC

Le Comité exécutif

1. approuve le projet de renforcement des compétences infirmières au Maroc, dans le cadre d'un Programme de partenariats universitaires ACDI-AUCC, selon le document A-16/934^e/718 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur à la planification et aux relations internationales, M. François Duchesneau, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer tous les documents nécessaires pour donner effet à ce qui précède, pour et au nom de l'Université, après qu'ils auront tous été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-934-7 LICENCE MICROSOFT CAMPUS AGREEMENT

Le Comité exécutif

1. accorde le contrat de licence *Campus Agreement* de Microsoft à la compagnie 3 Soft, le plus bas soumissionnaire, au montant total indiqué dans le tableau présenté au document A-16/934^e/720 déposé aux archives, et auquel la TPS et la TVQ doivent être ajoutées, pour une durée de trois (3) ans;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 3

**Résolutions adoptées à la 934^e séance
tenue le 4 mars 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 26 septembre 2003

2. autorise le vice-recteur exécutif et au développement académique, M Michel Trahan, et le secrétaire général, M. Michel Lespérance, à signer ladite entente, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-934-8 CENTRE DE GENOMIQUE : ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS

Le Comité exécutif retient les services des firmes Régis Coté et associés, architectes et EME-BPR pour la réalisation du projet d'aménagement d'un Centre de génomique au Pavillon principal, selon le document A-16/934^e/726 déposé aux archives.

E-934-9.1 NOMINATION D'UN DIRECTEUR INTÉRIMAIRE

Le Comité exécutif nomme la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/934^e/719, déposé aux archives.

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

École de relations industrielles

SIMARD, M. Marcel : comme directeur intérimaire pour deux mandats consécutifs, le premier, à compter du 1^{er} juin 2003 et jusqu'au 30 novembre 2003, le second, à compter du 1^{er} décembre 2003 et jusqu'au 31 mai 2004.

E-934-9.2 NOMINATIONS ET RENOUELEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/934^e/722.1 déposé aux archives, et sur lesquelles le Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie a donné un avis favorable.

E-934-9.3 DÉMISSION

Le Comité exécutif transmet au Conseil de l'Université la recommandation relative à la démission du professeur dont le nom paraît au document A-16/934^e/721 déposé aux archives, conformément aux conditions décrites dans la délibération du Sous-comité –affaires professorales- du Comité de régie reproduite dans le document A-16/934^e/721 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 3

**Résolutions adoptées à la 934^e séance
tenue le 4 mars 2003**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 26 septembre 2003

E-934-10.1 OCTROI DE GRADES SUPÉRIEURS

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs conformément au document A-16/934^e/716 déposé aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-934-10.2 OCTROI DE PREMIERS GRADES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/934^e/724 (série 724 à 724.5) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-934-10.3 ANNULATIONS DE GRADES

Le Comité exécutif annule les grades D.E.S.S. Fiscalité (HEC) mentionnés au document A-16/934^e/725.1 déposé aux archives et décerne les grades supérieurs mentionnés audit document.

Le secrétaire général,
Michel Lespérance